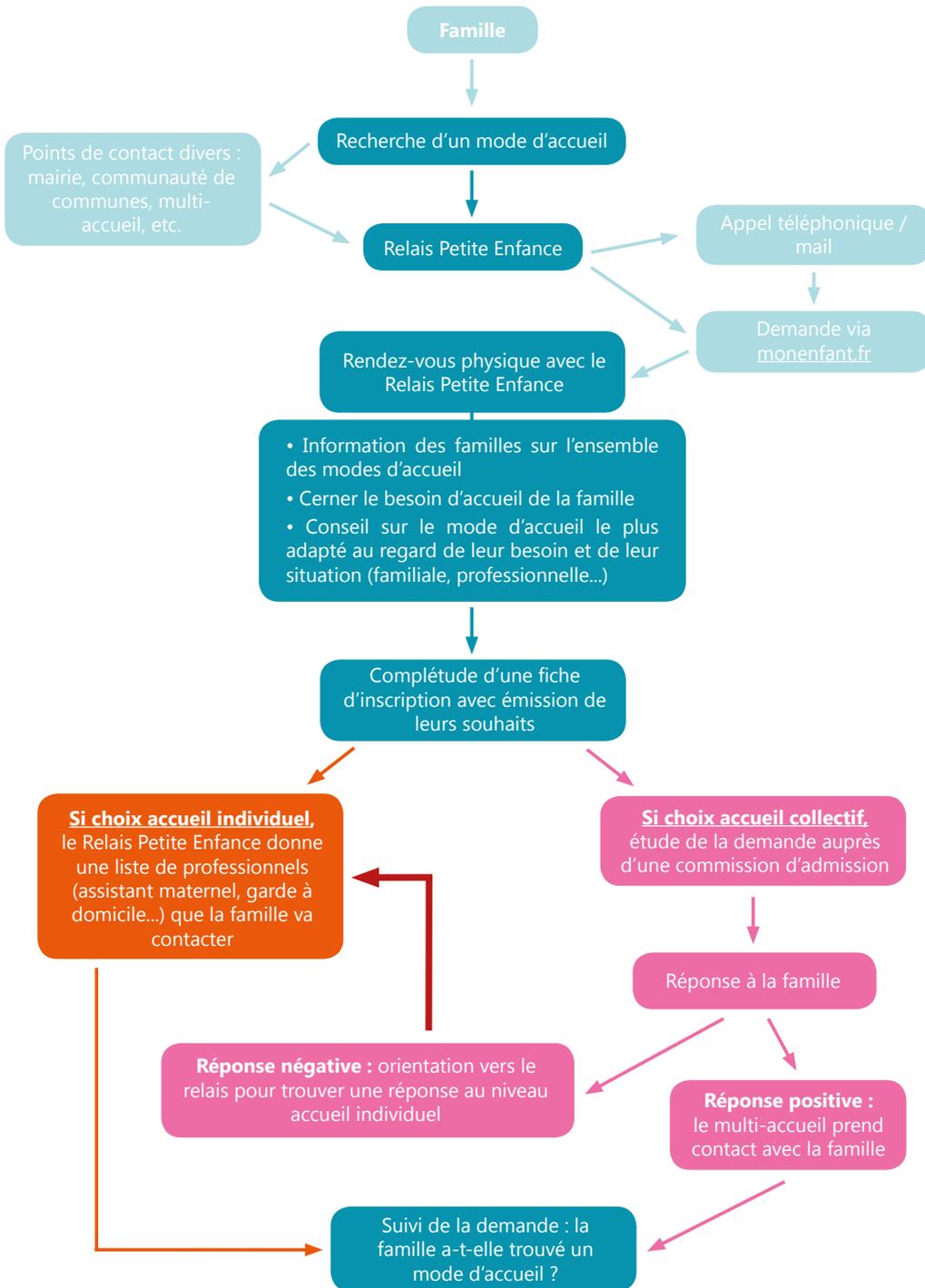


## Le parcours des parents



## Relais Petite Enfance



## Guichet Unique



## Attendus de la Caf en terme de Guichet Unique

### Mission 1 : Informer et orienter les parents

Attendus par la Caf	Proposition de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un point unique d'information sur :               <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Offre d'accueil collectif (multi-accueil)</li> <li>▶ Offre d'accueil individuel</li> <li>▶ Garde à domicile</li> <li>▶ Orientation parentalité</li> <li>▶ Connaissance des structures enfance/jeunesse (ALSH, ludothèques, etc.)</li> </ul> </li> <li>• Maintien des missions généralistes des Relais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Information et enregistrement du souhait de la famille (via <a href="http://monenfant.fr">monenfant.fr</a>),</li> <li>• Analyse des besoins des familles par les animateurs de Relais,</li> <li>• Concertation interne : mise en cohérence de l'offre et de la demande sur les territoires (pré-orientation, commission d'attribution des places, prise de rendez-vous avec les professionnels concernés)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Accueil spécifique (horaires atypiques, handicap, familles en insertion professionnelle, familles vulnérables, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à jour le référencement des assistants maternels pouvant répondre à des accueils avec des horaires atypiques.</li> <li>• Mettre en place des partenariats avec les acteurs du territoire (assistantes sociales, centres sociaux, etc.).</li> <li>• Développer la collaboration avec le service PMI pour faciliter l'intégration des familles vulnérables dans les structures</li> <li>• Faciliter le recours au service MaCigogne en partenariat avec Pôle Emploi, permettant aux demandeurs d'emploi de trouver une place de garde temporaire</li> </ul>

### Mission 2 : Suivi de la demande

Attendus par la Caf	Proposition de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'appuyer sur le site <a href="http://monenfant.fr">monenfant.fr</a> pour répondre aux demandes des parents.               <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Toutes les familles doivent s'inscrire sur <a href="http://monenfant.fr">monenfant.fr</a> &gt; outil de suivi des contacts et solutions des parents.</li> <li>▶ Délais de réponse à fixer et à afficher.</li> </ul> </li> <li>• Suivi des contacts</li> <li>• Suivi mensuel des solutions trouvées par les parents (renvoi d'un mail)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi avec les partenaires pour les demandes particulières (voir appui aux démarches si nécessaire)</li> <li>• Mise à jour de l'offre disponible sur <a href="http://monenfant.fr">monenfant.fr</a></li> <li>• Lien avec le coordinateur du territoire (tension offre/demande)</li> <li>• Lien avec les critères d'attribution (commissions)</li> </ul>

### Mission 3 : Offre de service

Attendus par la Caf	Proposition de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un seul numéro de téléphone</li> <li>• Un seul mail</li> <li>• Permanence téléphonique adaptée (avec notamment des horaires où les parents peuvent appeler, soir et midi). Combien de jours ? Proposer au minimum un ou deux créneaux par semaine.</li> <li>• Possibilité de rendez-vous dans toutes les antennes. Accueil sur rendez-vous, sans permanence obligatoire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lien avec le coordinateur du territoire</li> <li>• Mise à jour de l'offre disponible sur <a href="http://monenfant.fr">monenfant.fr</a> (tout équipement confondu)</li> </ul>

### Mission 4 : Communication

Attendus par la Caf
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envers les parents : communication sur les horaires, les services, les lieux d'accueil, les modes de contact (sur <a href="http://monenfant.fr">monenfant.fr</a>)</li> <li>• Dès la déclaration de grossesse à la Caf, envoi d'un courrier Caf informant de <a href="http://monenfant.fr">monenfant.fr</a></li> <li>• Information envers les structures petite enfance / jeunesse, et partenaires (mairie)</li> <li>• Panneaux signalétiques</li> <li>• Communiquer sur les critères d'attribution</li> </ul>